

Santé

La santé mentale est -elle un droit ?

Conférence

A l'occasion de la Semaine d'Information en Santé Mentale,
l'équipe du Service de Santé Etudiante vous propose
une conférence animée par :

L'historien Hervé Guillemain (TEMOS CNRS 9016) et
La juriste Magali Bouteille Brigant (Themis-UM)

DATE et LIEU :

• **Mardi 10 octobre > 18h30 à 20h30**

• **Amphi Mersenne**

(Rue Aristophane, 72000 Le Mans)

LES MODALITÉS :

• **Gratuit, Ouvert à tous**

+ INFOS :

• **Sur univ-lemans.fr**

> Campus & Moi > Centre de santé



«La santé mentale est-elle un droit ?»

La santé mentale est-elle un droit ? Il y a plusieurs manières de répondre à cette question et ce temps d'échange permettra à chacun.e de donner sa vision des choses.

L'historien Hervé Guillemain (TEMOS CNRS 9016) reviendra sur l'émergence récente de cette notion de santé mentale dont la définition même n'est pas évidente. Il évoquera également le rôle des acteurs qui ont transformé nos représentations de la maladie psychique et de la santé mentale qu'ils soient soignants, politiques, patients, proches de malades.

A l'appui de cette conférence historique, un film réalisé par les étudiants du master histoire sur l'UNAFAM 72 ainsi qu'une enquête menée auprès des étudiants de l'université réalisée par les Etudiants Relais-Santé, sur cette question, permettront d'entrer dans le débat, ouvert à toutes et tous.

La juriste Magali Bouteille Brigant (Themis-UM), s'interrogera, quant à elle, sur l'existence d'un droit à la santé mentale ainsi que sur l'évolution des droits des patients qui ont récemment affecté le champ de la psychiatrie, notamment autour de la notion de consentement. A l'heure où en Sarthe, la psychiatrie est affaiblie par le manque de personnels et de moyens, il sera aussi question des droits d'accès à une santé mentale de qualité dans les territoires en déprise médicale, et des moyens juridiques supposés le garantir.

Un long temps d'échange entre les personnels et les étudiants de l'université, les professionnels du soin, le grand public, sera prévu à l'issue de cette conférence à plusieurs voix.

